

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE : LE HCÉRES ET L'AFD SIGNENT UNE CONVENTION DE COOPÉRATION.

PARIS,
LE 19 AVRIL 2023

CONTACT
Alexandre Arlin
alexandre.arlin@hceres.fr

Marianne Périquoi-Macé
periquoimacem@afd.fr

L'Agence française de développement (AFD) et le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) renforcent leur coopération visant à améliorer les systèmes d'enseignement supérieur et de recherche des établissements d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et des organismes de recherche dans les pays éligibles à l'aide publique au développement.

Cette collaboration permettra également de faciliter les échanges d'expériences entre les acteurs français et leurs homologues dans les pays partenaires de l'AFD et de consolider la visibilité de l'offre d'expertise et des positions françaises dans le champ de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Cette convention, qui vient concrétiser de nombreuses collaborations entre les deux institutions depuis 2017, permettra au Hcéres d'apporter un appui et une assistance aux acteurs publics dans le développement de l'évaluation et de l'accréditation, ainsi qu'un soutien au partage d'expériences dans les pays éligibles à l'aide publique au développement. L'AFD, quant à elle, pourra offrir un cadre de dialogue avec les autorités compétentes et mettre en place des opérations de financement sur [le secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation](#).

Cette convention permettra également de soutenir les démarches d'évaluation et de renforcement de la qualité d'établissements d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation dans les pays éligibles à l'aide publique au développement, en les fondant sur des apprentissages croisés, des capitalisations communes et des appuis coordonnés.

Thierry Coulhon, président du Hcéres, et Rémy Rioux, directeur général de l'AFD, se réjouissent de ce partenariat au service de l'amélioration des systèmes d'éducation, qui sont au cœur des transitions sociales, économiques et environnementales et contribuent à la paix et à la sécurité. Investir dans [l'Objectif de développement durable \(ODD\) 4](#) est la clé pour la réalisation de tous les [ODD](#).

L'AFD

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité publique indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances.